

Ruisseau de la Maladaire

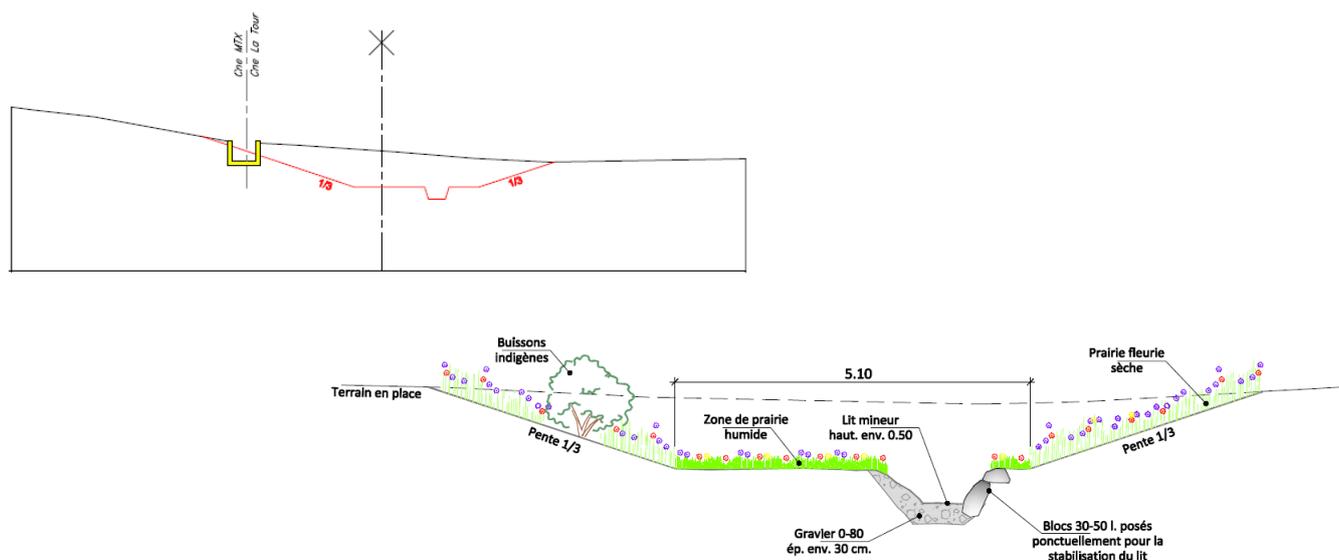
Montreux et la Tour-de-Peilz (VD)

Le ruisseau de la Maladaire prend sa source sur la Commune de Blonay. Il récolte la majeure partie des rejets d'eaux claires jusqu'à l'autoroute A9, qui y rejette également ses eaux. En aval de l'A9, à partir du chemin de la Planche-Verte et jusqu'au lac Léman, la Maladaire constitue la limite territoriale entre les communes de La Tour-de-Peilz et de Montreux. Elle s'écoule d'abord dans le vallon de La Poneyre – Burier-Dessus, par une étroite cunette en béton construite par les Améliorations foncières en 1950, dont la revitalisation a été planifiée depuis plus de 20 ans déjà. Cette cunette est suivie d'un court tronçon naturel jusqu'à la ligne CFF du Simplon, en aval duquel la Maladaire s'écoule en voûtage souterrain avec quelques insuffisances hydrauliques, en particulier sous la rue du Lac / route de St-Maurice (RC 780a).

Le projet considère le tronçon situé entre le ch. de la Poneyre et le début du secteur naturel, à l'aval de la route de la Saussaz. Les objectifs du projet sont les suivants :

- protéger les nouvelles habitations du PPA « Le Hameau » contre les crues et les inondations, ainsi que les installations de valeur telles que les équipements des terrains de football et l'éventuelle extension de la zone de Praz de Belins de la commune de Montreux, en rive gauche de la Maladaire, de même que les débordements sur la route de la Saussaz en direction de la Tour-de-Peilz (secteur de Burier);
- revitaliser le cours d'eau et créer un espace naturel de qualité en remplacement de l'actuel chenal en béton ;
- Permettre un accès aisé, par un entretien adapté et un nouveau concept environnemental laissant à la nature une grande possibilité de développement, tout en contrôlant régulièrement et en rabattant la croissance des végétaux qui encombreraient les gabarits hydrauliques ;
- offrir un objet paysager s'inscrivant dans le vallon de la Maladaire.

Le projet se caractérise par la destruction complète de l'actuel chenal en béton et son remplacement par un cours d'eau à ciel ouvert sur un tracé qui correspond à son inscription dans le thalweg d'origine ainsi qu'au dégagement nécessaire pour permettre la gestion des crues. Le franchissement de la RC737d est entièrement refait par un nouvel ouvrage de grande capacité. Différentes mesures annexes permettent en outre de confiner les écoulements et de gérer les débordements résiduels en cas de crue extrême.



Montreux

Av. du Casino 45
CP 400
1820 Montreux 2
Tél. 021 966 10 80

Aigle

Place du Marché 6
CP 435
1860 Aigle
Tél. 024 468 10 80

Lausanne

Av. Gratta-Paille 2
1018 Lausanne
Tél. 021 616 17 24

Genève

Rue des Grand'Portes 2
1213 Onex
Tél. 022 312 06 50



Ruisseau de la Maladaire

Montreux et la Tour-de-Peilz (VD)



Illustration état après travaux

Nos prestations

- ⇒ Planification et coordination générale
- ⇒ Elaboration du projet général et constructif
- ⇒ Géomètre officiel (mise à l'enquête)
- ⇒ Dossier d'exécution
- ⇒ Appels d'offre
- ⇒ Direction des travaux
- ⇒ Travaux géométriques
- ⇒ Mise en service
- ⇒ Levés et dossier des ouvrages exécutés
- ⇒ Démarches foncières

Nos équipes

- ⇒ Equipe de conception et de projet
- ⇒ Equipe technique
- ⇒ Equipe de chantier
- ⇒ Equipe de travaux géométriques et gestion foncière

MO

ECF de la Maladaire

Période

En cours

Montant des travaux

CHF 2'000'000.-

Montreux

Av. du Casino 45
CP 400
1820 Montreux 2
Tél. 021 966 10 80

Aigle

Place du Marché 6
CP 435
1860 Aigle
Tél. 024 468 10 80

Lausanne

Av. Gratta-Paille 2
1018 Lausanne
Tél. 021 616 17 24

Genève

Rue des Grand'Portes 2
1213 Onex
Tél. 022 312 06 50